Conseil de Service du 19 mars 2013 Compte rendu

Présents: F. Bourgeois, S. Chay, C. Fizames, J. Garcia, K. Garcia, A. Gojon, S. Mari, C. Maurel, P. Nacry, R. Oomen, O. Rodrigues, F. Sanchez, V. Santoni, W. Szponarski, J.B. Thibaud, S. Zimmerman.

Excusés: C. Abauzit, H. Afonso, X. Dumont, C. Zicler

Point 1: Budget de l'unité

- Les crédits des équipes sont positionnés.
 Les fiches sont disponibles sur le répertoire U)
- Le budget du labo général est le suivant :

Recettes:

	2012	2013
INRA	155 K€	220 K€
CNRS	98 K€	128 K€
UMII	41 K€	39 K€
SupAgro	6 K€	6 K€
CNOC1		31 K€
AAP INRA	50 K€	?
CNOC2		?
Total	350 K€	424 K€

- Les arbitrages de l'Appel à Projets INRA (BAP) ne sont pas encore connus.
- L'attribution de crédit CNOC2 n'est pour l'instant pas connue et est dépendante du renouvellement de la labellisation de la plateforme de protéomique en plateforme stratégique en 2013.
- L'augmentation de la dotation INRA correspond à l'accroissement du nombre de chercheurs INRA et à l'attribution d'une enveloppe de 20K€ pour équipement moyen.
- L'augmentation de la dotation CNRS correspond à l'attribution d'une enveloppe de 30K€ pour l'installation de l'équipe Ubistress.
- La dotation CNOC1 est attribuée par la Commission Nationale des Outils Collectifs à la plateforme de protéomique de l'unité, et vise à financer les contrats d'entretien des appareils.

Dépenses:

	2012	2013 (prévisionnel)
Contrats d'entretien	96 K€	144 K€
Fluides	53 K€	70 K€
Dépenses générales	89 K€	100 K€
CDD/MO	33 K€	14 K€
Installation Ubistress		30 K€
Gratifications M2	19 K€	19 K€
Plateformes	10 K€	10 K€
Formation	6 K€	6 K€
Moyens de culture	6 K€	6 K€
ATO/AQR	16 K€	10 K€
Réparations	15 K€	?
Total	343 K€	409 K€

- Le poste « Dépenses générales » correspond à toutes les dépenses de fonctionnement que prend en charge l'unité (Papier, photocopieurs, imprimantes, matériel scientifique commun,)
- Le poste « CDD/MO » était important en 2012 (CDD V. Feche et CDDs Gestion), pour 2013 un mois de CDD en bioinformatique attribué à la plateforme de protéomique est prévu, ainsi qu'un complément de CDD pour la gestion INRA.
- Le poste « Plateformes » correspond à une dotation de 5K€ à la plateforme d'imagerie et 5K€ à la plateforme d'électrophysiologie.
- Equipements envisagés en 2013 :
 - Analyseur multi-élémentaire (acté) : 36K€
 - Microscope confocal Zeiss: 280K€
 - Imageur de gel : (à voir en cours/fin d'année)
 - Groupe électrogène (plus puissant) plus recablage d'une partie des lignes électriques pour sécuriser un nombre plus important d'appareils

Point 2: Modification du règlement intérieur de l'Unité

Une modification du règlement intérieur de l'unité était nécessaire afin de le mettre en conformité avec le règlement intérieur du centre.

L'ensemble des modifications proposées ont été adoptées à l'unanimité.

Point 3 : Echanges concernant la visite du département

Motivation de la visite : Carole Carenta ne connaissant pas les unités de Grenoble, Lyon et Montpellier (non associées à l'ex département de GAP) a voulu avoir un aperçu des recherches effectuées dans ces unités et rencontrer les personnels.

A l'issue de la visite, la direction du département

- 1. n'a émis aucune inquiétude quant aux thématiques de recherches développées dans l'unité et n'a émis aucune recommandation d'orientation
- 2. a réagi avec surprise et incompréhension aux demandes de moyens humains exprimées lors de la rencontre avec les services communs.

Le collège des ITA s'interroge sur la raison profonde de la visite de la direction du département et a eu une perception négative de la rencontre à plusieurs titres :

- 1. L'argumentaire sur la création du Département BAP était peu convaincant.
- 2. Malgré la dénégation de la direction de BAP, une éventuelle fusion avec l'unité AGAP ne peut être exclue.
- 3. La journée a été perçue comme une évaluation de l'unité.
- 4. La formulation souvent incisive des questions

Le collège des non-permanents fait part de sa déception et son désarroi à l'issue de la rencontre avec la direction du Département.

Interpellée sur la précarisation des non-permanents du Département et les solutions envisagées, la direction n'a pas semblé avoir pris la mesure du problème et n'a donné aucune réponse concrète. Elle suggère aux non-permanents de réorienter rapidement leur carrière vers la recherche appliquée et le secteur privé.

Le DU prend note des remarques formulées par le collège des non-permanents, et juge qu'elles nécessitent une réaction, ou au moins une demande d'information au Département.

Il souligne la profonde incohérence qu'il y aurait dans les messages délivrés par la direction du Département si cette dernière insistait d'une part sur la très grande qualité des recherches et des résultats obtenus par l'unité, et soulignait d'autre part l'inadéquation de la formation délivrée par l'Unité aux jeunes chercheurs et ITA non-permanents.

Il propose de reprendre contact avec la direction du Département sur ce point, afin de lever d'éventuelles incompréhensions.

Fin de séance 12H05